

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Conditions-cadres dans le travail social

### Une CCT cantonale, priorité de l'AVALTS

Chalais, le 17 mai 2017. **Avec l'ouverture de la législature 2017-2020 sous l'égide d'un Conseil d'Etat renouvelé, l'association valaisanne du travail social (AVALTS) entend remettre sur le métier l'ouvrage des conditions-cadres des travailleuses sociales valaisannes. La mise sur pied d'une convention collective de travail cantonale (CCT) en faveur des travailleuses et des travailleurs dans les établissements spécialisés fait en effet partie des priorités de l'association pour les années à venir. L'AVALTS et son partenaire le SSP (Syndicat des Services Publics) comptent ainsi faire entendre leur voix auprès des députés du Grand Conseil.**

La reprise des négociations avec le monde politique quant à l'harmonisation des conditions de travail de l'ensemble des membres de l'AVALTS constitue une priorité pour l'association. A l'heure actuelle, deux conventions collectives de travail (CCT) différenciées sont en vigueur dans les institutions sociales valaisannes. Ces dernières concernent toutefois une seule fraction du personnel d'une minorité d'institutions valaisannes - soit uniquement les éducatrices et les éducateurs sociaux et les maîtresses et les maîtres socioprofessionnels. Le secteur de l'éducation de la petite enfance, également représenté par l'AVALTS, n'est pour l'heure pas au bénéfice d'une telle CCT. Le projet de CCT cantonale et de classification des fonctions harmonisées – que l'AVALTS et ses partenaires ont soumis au Conseil d'Etat en 2013 – est resté lettre morte lors de la dernière législature. L'AVALTS compte ainsi mettre à profit ce renouveau politique pour remettre ce projet à l'agenda du Grand Conseil.

#### **Des salaires décents pour les professionnel.le.s de l'accueil de l'enfance**

Des manquements manifestes sont à relever au niveau des structures d'accueil des enfants en âge pré- et para-scolaires. Ce secteur souffre en effet de l'absence d'une CCT cantonale, ou, a minima, d'un contrat-type qui permettrait d'éliminer les importantes disparités entre les structures et le manque de transparence quant aux conditions de travail et aux mécanismes salariaux déterminés par les communes. Dans ce contexte, l'arrivée de Stéphane Coppey, Président de Monthey, à la présidence de la Fédération des communes représente aux yeux de l'AVALTS une opportunité à saisir pour défendre au mieux les intérêts des professionnel.le.s de l'accueil des enfants en âge pré- et para-scolaires.

#### **Renouveau et crédibilité en ligne de mire**

L'ouverture de cette nouvelle législature rime également pour l'AVALTS avec un renouveau en termes de communication. L'association a revu son identité visuelle tout comme son nom pour devenir désormais l'association valaisanne du travail social. En effet, pour promouvoir l'égalité des sexes dans l'ensemble de ses écrits, l'AVALTS utilise dorénavant systématiquement le langage épicène. A travers cette redynamisation de sa communication, l'association entend séduire de nouveaux membres et gagner ainsi en crédibilité pour redevenir un partenaire incontournable de l'Etat du Valais et des institutions de notre canton au niveau des thématiques sociales.

## **L'AVALTS en bref**

Fondée en 1966, l'AVALTS (Association VALaisanne du Travail Social) a pour mission de défendre et de promouvoir les professions du travail social auprès de l'Etat du Valais, des communes et des employeurs. Elle s'investit également pour assurer une formation des travailleurs.euses sociaux.ales adaptée aux exigences actuelles afin que les pensionnaires ou clients des structures sociales reçoivent le meilleur accompagnement possible.

L'AVALTS est organisée en cinq secteurs : l'action socioprofessionnelle, l'animation socioculturelle, l'éducation de l'enfance, l'éducation sociale et l'assistance socio-éducative.

Active à un niveau collectif, l'AVALTS fonctionne depuis 2004 en partenariat avec le SSP, lequel gère les aspects individuels. L'association compte à ce jour environ 300 membres dont 135 également affiliés au SSP.

Plus d'informations sur [avalts.ch](http://avalts.ch)

## **Personne de contact**

Jean-Daniel Nanchen, président de l'AVALTS  
079 414 37 16, [presidence@avalts.ch](mailto:presidence@avalts.ch)